

N°38

Date de publication
19 11 2025

Date d'observation
17 11 2025

Grandes cultures

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



À retenir cette semaine

- [Colza](#)

Pause hivernale : les cuvettes jaunes peuvent être mises hors gel.

Prochain bulletin le 17 décembre pour le bilan entrée d'hiver

- ❖ **Larves grosses altises :** risque variable d'une parcelle à l'autre, modéré à élevé à l'échelle du réseau.

- [Céréales à paille \(blé, orge, et triticale\)](#)

- ❖ **Pucerons :** des vols de pucerons ont été observés la semaine dernière, le froid cette semaine va arrêter leur déplacement. Cependant, leur présence sur plante se maintient et va se maintenir malgré le froid annoncé. En cas de redoux, il est important d'observer les parcelles semées jusqu'à début novembre.
- ❖ **Cicadelles :** le piégeage des cicadelles est en baisse. Les températures froides à venir vont arrêter leur déplacement et leur activité.
- ❖ **Limaces :** des dégâts en parcelle sont observés, mais les températures froides vont limiter leur activité.



- La note oiseaux :



- Note abeilles :



• Protection des pollinisateurs : REGLEMENTATION

Plus d'informations [ICI](#)

- Note Vers de terre :



- Note Flore bord de champ :



- Note Coléoptères :



- **Note Papillons :**



- **Note Araignées :**



- **Note Chauves-souris :**



- **Note Auxiliaires de cultures :**



- **Note Arbres et haies :**



[LIEN NOTE NATIONALE AMBROISIE](#)

[LIEN NOTE DATURA](#)

[LIEN FICHE POPILLIA JAPONICA](#)



Colza

Météo



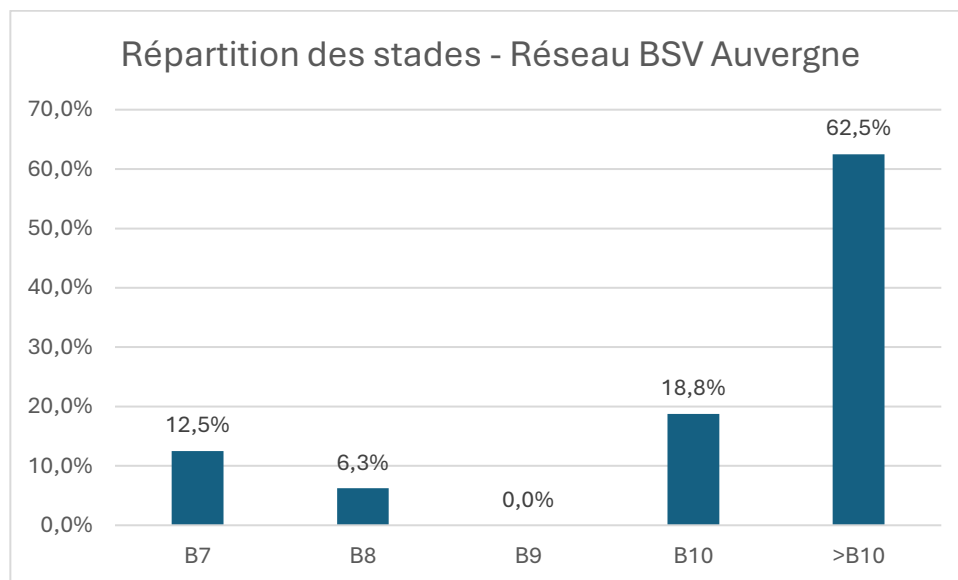
(Source : Météo France, Vichy, 18/11/2025 à 14h30h. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

Réseau 2025-2025

Le réseau est à ce jour composé de 31 parcelles dont 16 ont pu être exploitées dans le bulletin de cette semaine. Les parcelles observées sont réparties sur 3 départements à raison de :

- ❖ 6 parcelles dans l'Allier (03)
- ❖ 4 parcelles dans le Puy-de-Dôme (63)
- ❖ 6 parcelles en Haute-Loire (43)

Stades des Colzas



La croissance des colzas devrait ralentir dans les jours à venir avec les premières températures négatives et les précipitations prévues dès ce milieu de semaine.

Ravageurs

- Larves grosses Altises

Reconnaissance

Selon leur stade de développement, les larves d'altises mesurent de 1,5 à 8 mm et sont de couleur translucide à blanchâtre. Elles sont caractérisées par 3 paires de pattes thoraciques et une plaque pigmentée à l'extrémité postérieure dont la couleur évolue du noir au début du 1er stade au brun foncé en fin de développement (3eme stade).

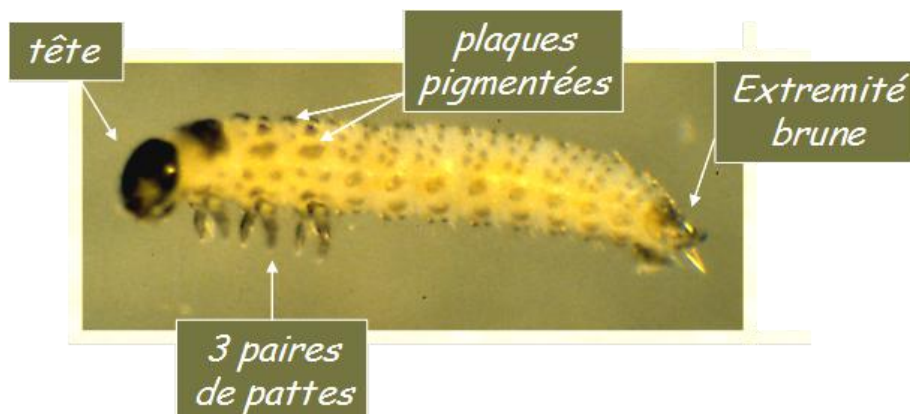


Figure 4 : Reconnaissance larve de grosse altise (Terres Inovia)

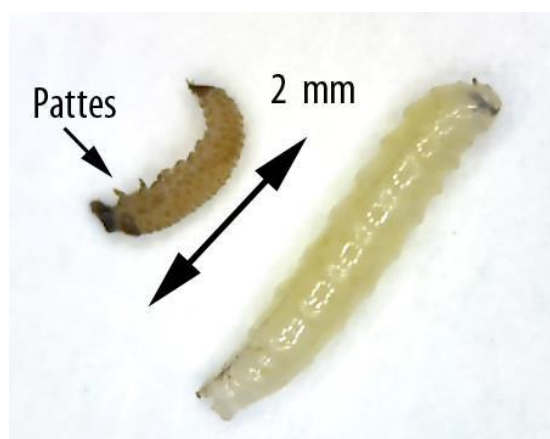


Figure 5 : comparaison larve de grosse altise (à gauche) / Larve de diptère (à droite) : attention aux confusions ! (Terres Inovia)



Figure 6 : A droite : Stades larvaires de larves de grosses altises (Terres Inovia)

Période de risque : depuis le stade 6 feuilles jusqu'au stade reprise de végétation.

Seuil indicatif de risque : 2-3 larves par plante (méthode berlèse) ou 7 plantes sur 10 avec des larves dans les pétioles des feuilles. Les dégâts ne sont importants que si le cœur des plantes est touché ce qui est rare dans le cas de colzas bien développés.

Observations

2 nouveaux résultats de berlèses sont remontés cette semaine :

Commune	Département	Nombre de larve/plante
LEMPDES	63	3.2
BAS-ET-LEZAT		1.7

Analyse du risque : le faible nombre de données berlèses cette semaine ne permet pas de donner un niveau de risque robuste et est à affiner à la parcelle. On note cependant dans les deux situations la présence de larves à un niveau proche des seuils de risque.

Le développement des colzas sur certains secteurs étant plutôt en retrait, on estimera le risque modéré à fort à l'échelle du réseau.



Il est fortement recommandé de vérifier la présence de larve sur l'ensemble des parcelles, par la méthode Berlèse (description de la méthode à partir du lien suivant) <https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese->

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Toutes situations	Risque fort
Entre 3 et 5 larves / plante	Biomasse < 45 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 45 g/pied ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque moyen
< 3 larves / plante	Toutes situations	Risque faible

Résultats des simulations

La date du 20/09 (généralisation de la présence des grosses altises) peut être retenue comme date pivot pour le début des simulations d'apparition potentielle de larves.

Une simulation avec la date du 15/09 est cependant réalisée pour prendre en compte quelques arrivées plus précoces.

**En vert, calculs réalisés avec les données réelles sinon valeurs Normales 2002-2021*

Stations Météo-France	Hypothèse Date accouplement altise adulte	Simulations des dates d'apparition des larves		
		Eclosion Larves L1	Mue Larves L2	Mue Larves L3
LURCY -LEVIS (03)	15-sept	19/10/25	28/10/25	08/11/25
	20-sept	28/10/25	08/11/25	25/11/25
	25-sept	04/11/25	14/11/25	08/01/26
	01-oct	12/11/25	12/12/25	28/02/26
VICHY (03)	15-sept	12/10/25	23/10/25	03/11/25
	20-sept	25/10/25	05/11/25	14/11/25
	25-sept	02/11/25	13/11/25	20/12/25
	01-oct	08/11/25	22/11/25	04/02/26
CLERMONT- FERRAND (63)	15-sept	10/10/25	20/10/25	29/10/25
	20-sept	22/10/25	31/10/25	07/11/25
	25-sept	28/10/25	05/11/25	14/11/25
	01-oct	02/11/25	12/11/25	01/12/25
ISSOIRE (63)	15-sept	11/10/25	20/10/25	29/10/25
	20-sept	21/10/25	30/10/25	07/11/25
	25-sept	28/10/25	05/11/25	15/11/25
	01-oct	02/11/25	13/11/25	14/12/25



Céréales à paille (blé, orge, et Triticale)

Données du réseau

21 parcelles sont observées cette semaine.

Les semis sont étalés de fin septembre à mi-novembre.

Nombre de parcelles / Stades	Allier	Puy-de-Dôme	Haute-Loire
Blé tendre d'hiver	7 / semis à 3 feuilles	1 / Semis	3 / 2 feuilles à mi-tallage
Orge d'hiver	2 / 3 feuilles	2 / 1 à 2 feuilles	3 / Mi-tallage
Triticale	1 / Levée	0 /	2 / 2 feuilles à mi-tallage

• Cicadelles

Taille : 4 mm ,
tibias épineux,
Coloration générale beige,

présence d'ornementations sur la tête, sur le thorax :
5 bandes longitudinales plus claires

et sur les élytres :
Coloration des nervures dorsales éclaircie à leurs intersections

Macules dorsales réparties en zones sombres limitées aux
bordures des nervures

sauf pour la macule apicale
qui est entièrement assombrie



Source O. PILLON, SRAL DRAFF Champagne-Ardenne 2012

Rappel du seuil de nuisibilité : on rappelle que le seuil de nuisibilité théorique a été établi à trente captures hebdomadaires sur plaque engluée ou si forte activité à l'observation (cinq endroits de la parcelle faisant sauter devant soit au moins 5 cicadelles chacun).

Le risque de transmission de virose (maladie des pieds chétifs) est important dès le stade levé de la culture.

Situations à risque : (source Arvalis)

- Semis précoces
- Présence de repousses dans les parcelles voisines et/ou de graminées sauvages.
- Parcelles bien exposées ou dans des zones bien abritées, bordées de haies, bois.
- Au moment du retournement de repousses d'une parcelle voisine, les cicadelles peuvent coloniser des parcelles en cours de levée.

Lutte agronomique : (source Arvalis)

- Détruire les repousses de céréales à proximité de la parcelle avant le semis, qui servent de refuge pour la cicadelle.
- Eviter les semis précoces.

Analyse de risque cicadelles : des cicadelles sont piégées sur 3 parcelles à hauteur de 1 à 4 par piège. Les captures sont en baisse. Aucune parcelle n'atteint le seuil de nuisibilité



Le risque le plus important est entre levée et trois feuilles. Les températures froides de cette semaine sont peu favorables aux cicadelles. Pour rappel, les cicadelles sont très actives si les températures sont supérieures à 12°C. Même si les parcelles semées septembre/début à mi-octobre ont pu être exposées au risque, le risque est faible pour les parcelles en cours de levée.

• Pucerons

Rappel du seuil de nuisibilité

10 % de pieds porteurs d'au moins un puceron ou présence de pucerons sur plantes quel que soit leur nombre depuis plus de 10 jours.

Le risque de transmission de virose (jaunisse nanisante de l'orge - JNO) est important dès le stade levée des céréales.

Situations à risque : (source Arvalis)

- Semis précoces
- Automne doux et prolongés
- Présence de réservoirs de virus sur la parcelle ou dans l'environnement proche, la contamination des jeunes semis s'effectue par l'intermédiaire de pucerons qui ont acquis les virus sur différentes plantes réservoirs (graminées) : repousses de céréales, graminées cultivées fourragères, graminées sauvages, graminées de couverts d'interculture...
- Présence de friches, haies, ou cultures avec présence de pucerons (maïs...)

Lutte agronomique : (source Arvalis)

- Détruire les repousses de céréales et graminées adventices dans la parcelle
- Ne pas détruire un couvert avec graminées à proximité du jeune semis de céréales
- Eviter les couverts avec graminées (avoine, ray grass...) dans les situations à risques
- Eviter les semis précoces



Analyse de risque pucerons



4 parcelles de l'Allier et du Puy-de-Dôme présentent des pucerons sur pieds à hauteur de 2 à 16 % de pieds porteurs. La pression sur plante est faible à modérée mais se maintient sur les parcelles infestées, deux parcelles d'orge atteignent le seuil de nuisibilité.

Les températures douces et l'absence de vent et de pluie la semaine dernière ont permis de maintenir les vols, 3 à 45 pucerons piégés sur plaque.

Les températures froides de cette semaine vont empêcher les vols de pucerons mais ce ne sera pas suffisant pour supprimer la présence sur les pieds. En cas de redoux, il est important d'observer vos parcelles y compris celles levées début novembre.



Il existe des résistances sur pucerons, des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

• Limaces

Rappel du seuil de nuisibilité : plus de 30% de plantes attaquées ou foyers complètement détruits.

A surveiller de la levée au stade 3 feuilles.

Lutte agronomique : (source Arvalis)

Elle se pratique **pendant l'interculture** et permet de **réduire une partie des populations**.

- Réaliser un **déchaumage** juste après la récolte du précédent pour éliminer les œufs et les jeunes limaces en les exposant à la sécheresse.
- Réaliser un **second (voire un 3ème) déchaumage** pour détruire les repousses et les nouvelles levées d'adventices sources de nourriture des limaces, et qui permet de maintenir le sol sec en surface.
- Le **labour** enfouit les limaces en profondeur plus qu'il ne les détruit. Il permet de retarder l'attaque sur la culture implantée juste après labour et l'enfouissement des résidus végétaux, source de nourriture.
- Réaliser une **préparation fine du sol** pour casser les mottes qui sont l'habitat des limaces.
- Le **roulage du sol** détruit les abris, et limite temporairement leur activité en surface.
- L'implantation d'une **culture intermédiaire** apporte nourriture et humidité **favorable aux limaces**. Si l'on souhaite planter une culture intermédiaire, il faut **privilégier les cultures peu appétentes** (moutarde, radis, vesce, phacélie...). En revanche, le colza et le seigle sont très appétents pour les 2 types de limaces. Ils favorisent le développement des populations.





Des solutions de biocontrôle sont disponibles pour lutter contre les limaces. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien: <http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service>

Analyse de risque limaces



Des dégâts de limaces sont observés cette semaine dans 3 parcelles du réseau à hauteur de 1 à 2 % de pieds touchés. Les températures froides de cette semaine vont clairement ralentir l'activité des limaces.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication Michel JOUX, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Écophyto II +, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité.



Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité